

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 791 DU 12 AU 14 AVRIL 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK-END

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Les passionnés soulèvent le monde, et les sceptiques le laissent retomber».

ALBERT GUINON

2013 : ANNÉE

LÉONARD SÉNÉCAL

7 AVRIL 2013 :

210^e ANNIVERSAIRE

DE LA MORT

DE TOUSSAINT

LOUVERTURE

POUR LES NATIONALISTES

LA TRANSPARENCE N' EST PAS DU VOYEURISME

MAIS L' EXIGENCE D' UNE

ACTION POLITIQUE MODRENE ET CONFORME

AUX EXIGENCES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

NOTRE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

L'effondrement moral de l'idéologie libérale

La rumeur qui enfle dans le monde depuis le 15 septembre 2008 est que la faillite de la plus grande banque d'investissement américaine a entraîné avec elle celle de l'idéologie libérale. Derrière la crise de confiance des marchés qui a entraîné une paralysie systémique depuis cinq ans du secteur bancaire, on découvre une crise plus profonde encore du libéralisme : pauvreté endémique du tiers-monde, crise climatique sans précédent, crise alimentaire, crise énergétique, retour à l'unilatéralisme dans les relations internationales, et crise culturelle. À ces données , il faut ajouter encore la crise de la démocratie libérale, qui est aussi une crise du sens, une crise politique. Les états surendettés ont perdu la confiance de leurs peuples ce qui prépare le triomphe du populisme. De nombreux pays excédés de recevoir des leçons de bonne gouvernance des pays occidentaux qui n'hésitent pas à pratiquer la corruption tant économique que morale à grande échelle à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières. Enfin les peuples à qui les états occidentaux démocratiques et libéraux expliquent depuis des décennies que l'inévitable mondialisation condamne toute tradition et tout sens de la communauté nationale n'ont plus d'autre solution comme le dit Jürgen Habermas un philosophe occidental , que de « retenir leur souffle et de rentrer la tête dans leurs épaules ». Un processus profond est donc à l'œuvre qui va déboucher inéluctablement sur une nouvelle société .

Notre conception de la transparence

Bien que le phénomène CAHUZAC ne soit pas le produit du fonctionnement de la société guadeloupéenne , il révèle certains de nos graves dysfonctionnements et des comportements de la direction socialiste de la France qui malheureusement ont et auront un impact sur notre pays , la France s'étant arrogée le droit malgré les dispositions sans ambiguïté du droit international qui prônent le droit pour tout peuple de se diriger lui même et l'obligation de l'indépendance . En effet , il y a un décalage de la réponse politique apportée par le gouvernement socialiste à une crise qui impacte nos quotidiens et menace notre futur collectif. Les mesures proposées apparaissent bien dérisoires sans la

description précise du contexte. Le discours politique se doit de proposer une vision située, constructive et opérante. Il ne peut s'agir seulement d'accompagner ce que l'on pense être les attentes citoyennes. Les guadeloupéens ont besoin de clarification de la situation et non de voyeurisme . Pas une prévision météorologique, mais que le politique propose un diagnostic du réel. La parole politique des conservateurs socialistes de l'ordre colonial ne nous ne nous parle jamais des énergies collectives nécessaires à mobiliser. La parole politique doit expliquer et politiser sans dramatiser. La transparence que proposent les nationalistes , c'est celle des repères, celle des enjeux, de nos capacités et de nos objectifs. Où en sommes-nous vraiment ? Où allons-nous ? A quel rythme ? Avec qui ? Pour quels résultats ? C'est là la seule alternative aux stratégies imposées par l'extérieur qui organisent notre tutelle et nous font faire fausse route . Pour garantir un demain conforme à nos intérêts, c'est la meilleure réponse positive aux départs, replis, abus et abandons qui minent nos capacités et donc notre avenir.

JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES NATIONALES

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

CE QUE NOUS PAYONS AUX AUTORITÉS COLONIALES

214 sortes d'impôts différents. C'est ce que les citoyens guadeloupéens paient au jour le jour. Vous, moi, votre voisin. Impôts directs, impôts indirects, impôt sur les sociétés, IRPP, ISF, CSG, CRDS, TVA... ; Taxes sur le tabac, sur l'essence, sur l'alcool, sur les bijoux... ; Droit de bail, taxe d'habitation, taxe foncière... ; Redevance télévisée, droits de donation, droits de succession, surtaxe sur les eaux minérales, écopastille...Je vais arrêter là, avant de vous donner la nausée. La pression fiscale qui pèse sur la Guadeloupe va en s'accroissant.

LA BCE MAINTIENT INCHANGÉS SES TAUX D'INTÉRÊTS

La banque centrale européenne dont malheureusement les décisions impactent notre économie vole au secours des pays européens surendettés et reçoit le soutien des places de marché. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt, sont inchangés. Cette décision, prise début septembre 2012 par le Conseil des gouverneurs de la BCE, est inchangée en ce début de mois d'avril 2013. En conséquence, le taux d'intérêt : des opérations principales de refinancement est de 0,75% ; de la facilité de prêt marginal est de 1,50% ; de la facilité de dépôt reste à 0,00%. Rappelons que depuis l'automne dernier, la Banque centrale européenne mène un programme illimité de rachat de dette des pays les plus fragiles, comme l'Espagne ou l'Italie. Le rachat concerne uniquement les titres d'une certaine échéance pour lesquels l'état lui en fait la demande. En contre partie, l'Etat demandeur doit se soumettre à des engagements d'assainissement budgétaire. Le Président de la BCE, Mario Draghi, a déclaré que sa priorité était de rassurer les marchés, qui après l'impasse politique italienne, la débâcle chypriote et les mauvais indices de conjoncture, s'inquiètent maintenant pour la Slovénie.

FIN DE LA PÉNURIE D'EAU

L'arrêté préfectoral du 28 mars 2013 portant sur prorogation des mesures de restriction provisoire en matière d'usage d'eau est abrogé. L'eau peut être utilisée et consommée normalement. « Les derniers épisodes pluvieux ont remonté les réserves naturelles en eaux. Les débits des rivières ont augmenté significativement et les seuils d'alerte sécheresse ne sont plus atteints sur l'ensemble des stations opérationnelles du réseau des stations hydrométriques de la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Face aux difficultés d'approvisionnement en eau constatées sur le département, des mesures de restriction provisoire des usages de l'eau avaient été ordonnées par l'autorité préfectorale. Aujourd'hui, l'arrêté préfectoral du 28 mars 2013 portant sur prorogation des mesures de restriction provisoire en matière d'usage d'eau est abrogé. Pour autant, et en dépit de ce retour à la normale, la Préfète de Région invite la population à adopter au quotidien des habitudes d'utilisation économes de l'eau.

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE FRANCE TIRE LE SIGNAL D' ALARME AU SUJET DES EXAMENS MÉDICAUX

Trop d'échographies, d'examens biologiques, de bilans de santé, d'ordonnances de médicaments, de recours à l'imagerie "lourde", voire à des interventions chirurgicales, sont réalisés de façon abusive et sans discernement, déplore l'Académie nationale de médecine. Dans son rapport "Améliorer la pertinence des stratégies médicales" qu'elle vient de rendre public, l'académie dresse un bilan sans concession de ces dérives, source "d'inflation de dépenses" pour la collectivité, sans pour autant apporter de bénéfices aux patients. "Il n'y a pas de prescription faite en dehors d'un docteur en médecine (ou en dentaire), ce qui souligne la responsabilité du corps médical dans les dérives", assène cette instance conseilère des pouvoirs publics, qui avance des pistes pour y remédier (valorisation de la qualité des soins, amélioration de la formation initiale des médecins...). L'académie regrette en particulier que l'examen clinique minutieux du patient, qui fait partie, avec l'interrogatoire (prises de médicaments, antécédents...), de la stratégie de prise en charge du patient, soit insuffisamment pris en compte, y compris dans les études médicales. Le peu de temps qui lui est consacré, le principe de précaution, le risque de judiciarisation (multiplication d'actes pour se "couvrir" en cas de plaintes), le consumérisme médical ("j'ai payé, j'y ai droit") expliquent bien des excès, selon l'académie . Elle questionne l'utilité des bilans de santé gratuits proposés par l'Assurance maladie. Environ 600.000 personnes s'y soumettent tous les ans, avec notamment des analyses biologiques pour mesurer de nombreux paramètres dans le sang et les urines. "Or, une étude très récente, publiée par la Cochrane Library et portant sur 182.880 cas, conclut que cette pratique ne réduit pas la morbidité et la mortalité, ni globalement, ni pour les pathologies cancéreuses, ni pour les maladies cardiovasculaires." L'Assurance maladie, consciente de ces critiques, oriente désormais ces bilans vers des populations ciblées par l'âge et les conditions sociales ou dans des études épidémiologiques organisées, note-t-elle toutefois. Parmi d'autres exemples, l'académie s'étonne que l'Assurance Maladie rembourse la répétition abusive, et potentiellement nocive, de mammographies effectuées en dehors du cadre du dépistage organisé du cancer du sein. Autres pratiques à proscrire, les répétitions inutiles d'analyses, les "prescriptions floues" style "bilan thyroïdien" ou "bilan hépatique", et les "analyses redondantes", consistant à prescrire un nouveau dosage sanguin, ou un nouvel examen, considéré comme plus performant sans pour autant abandonner l'ancien, et ce, sans bénéfice pour le patient.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

AUGMENTATION DES PRIX ALIMENTAIRES EN MARS 2013

Les prix alimentaires mondiaux ont légèrement augmenté en mars par rapport au mois précédent, portés par une hausse du prix des produits laitiers, selon l'indice mensuel de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié jeudi. L'indice des prix de la FAO, calculé sur un panier moyen de denrées de base, s'est établi à 212 points en hausse de 1%, mais en repli de 1,7% par rapport à mars 2012 et de près de 11% par rapport au pic atteint en février 2011, selon un communiqué de l'organisation internationale. « La petite augmentation observée en mars était principalement due à une forte hausse (+11%) du sous-indice des produits laitiers », a précisé l'agence. L'indice des prix des produits laitiers a bondi de 22 points en mars, pour s'établir à 225 points, "amplifiant une tendance à la hausse commencée en août de l'année précédente". L'indice avait atteint son plus haut niveau en novembre 2007, à 269 points, soit encore 19% au-dessus de sa valeur actuelle. Cette nouvelle poussée est principalement due au temps chaud et sec qui se prolonge en Océanie et qui est à l'origine d'une chute brutale de la production de lait en Nouvelle-Zélande, un des grands exportateurs mondiaux. L'indice FAO des prix des céréales s'est établi en moyenne à 244 points, un niveau quasiment stable par rapport au mois dernier. Si l'indice progresse de 7% par rapport à mars 2012, il se situe encore à 11% en dessous du sommet atteint en avril 2008. La légère hausse des cours du maïs provoquée par un resserrement des disponibilités exportables aux Etats-Unis s'est vue compensée par une baisse des prix du blé. Les prix des matières grasses et des huiles ont reculé de 2,5% à 201 points, grâce au soja. Une baisse due aux conditions météorologiques favorables en Amérique du Sud, aux perspectives de récolte record aux Etats-Unis, à une demande chinoise en berne et à une activité de trituration en repli. Les prix de la viande sont en recul de 2% à 176 points en mars, mais globalement peu évolués au cours des derniers mois et restent proches de celui enregistré à la même période l'année précédente. Les prix du sucre ont progressé de 1% à 262 points, du fait d'une rupture d'approvisionnement provoquée par des retards de chargement dans les principaux ports du Brésil, le plus grand producteur et exportateur mondial" .

CE QUE LES BRICS PEUVENT OFFRIR AU MONDE

Jim O'Neill de Goldman Sachs avait inventé en 2001 l'acronyme BRIC pour désigner les quatre plus importantes économies mondiales en développement – Brésil, Russie, Inde, et Chine. Plus d'une décennie plus tard, leur seul point commun est d'être les seules économies non membres de l'OCDE à être classées dans les 15 premières mondiales (en pouvoir d'achat). Ces quatre pays ont des structures économiques très différentes : la Russie et le Brésil reposent sur leurs ressources naturelles, l'Inde, sur ses services, et la Chine, sur son secteur manufacturier. Le Brésil et l'Inde sont des démocraties tandis que la Chine et la Russie ne le sont vraiment pas. Et ainsi que l'écrit Joseph Nye, la Russie est une superpuissance en déclin, tandis que la Chine et les autres (dans une moindre mesure) sont en progression. Pourtant, comme dans un rêve, les BRICS – les quatre pays d'origine rejoints désormais par l'Afrique du Sud – se sont créés leur propre forum avec des réunions régulières et des initiatives politiques. Leur effort le plus ambitieux à ce jour a été l'établissement d'une banque du développement. Lors de leur dernière sommet à Durban en mars, les dirigeants des cinq pays ont annoncé que leur « nouvelle Banque du Développement » concentrera ses activités sur le financement d'infrastructures dans les pays en développement, qui selon eux, a été freiné par « une insuffisance de financements à long terme et d'investissements étrangers directs ». Ils se sont engagés à apporter une contribution initiale de capitaux qui sera « substantielle et suffisante pour que la banque puisse efficacement financer les infrastructures. » Ils ont aussi annoncé à Durban la création d'un fonds de réserve de trésorerie de 100 milliards de dollars pour faire face aux « pressions ponctuelles sur les liquidités. » On ne peut que se féliciter du fait que les principales économies émergentes discutent régulièrement entre elles et développent des initiatives communes. Il est néanmoins décevant que leur tout premier domaine de collaboration se fixe sur le financement des infrastructures. Cette approche reflète la vision du développement économique des années 50, qui a depuis longtemps été remplacée par une perspective plus composite qui reconnaît une diversité de contraintes – tout, de la mauvaise gouvernance aux défaillances des marchés – d'importance variable en fonction des pays. On pourrait même dire que l'économie globale d'aujourd'hui souffre de trop, et non d'un manque, de financements transfrontaliers. Ce que les BRICS peuvent offrir au monde n'est pas une autre banque de développement, mais plus d'implication dans les problématiques globales d'aujourd'hui. Les BRICS concentrent plus de la moitié de la population mondiale et un large potentiel économique inexploité. Si la communauté internationale ne parvient pas à relever ses défis les plus sérieux – du besoin d'une architecture économique globale

saine au problème du changement climatique – ce seront eux qui en paieront le prix le plus fort. Ces pays ont pourtant jusqu'à présent fait preuve de peu d'imagination et d'une certaine réserve dans les forums internationaux comme le G20 ou l'Organisation Mondiale du Commerce. Et lorsqu'ils s'y sont affirmés, c'était largement pour défendre des intérêts nationaux étriqués. N'ont-ils vraiment rien de nouveau à offrir ? L'économie globale a jusqu'à présent opéré selon un ensemble d'idées et d'institutions formulées par les pays avancés occidentaux. Les Etats-Unis ont donné au monde la doctrine du multilatéralisme libéral réglementé – un régime dont les nombreuses imperfections soulignent les grands principes selon lesquels le système a généralement fonctionné. L'Europe a apporté ses valeurs démocratiques, la solidarité sociale, et, en dépit de ses problèmes actuels, le plus impressionnant exploit d'ingénierie institutionnelle du siècle, l'Union Européenne. Mais ces vieilles puissances n'ont ni la légitimité ni le pouvoir de porter l'ordre global vers l'avenir, tandis que les puissances émergentes doivent encore expliciter les valeurs qu'ils encourageront. Ils doivent développer leur vision d'une nouvelle économie globale, au-delà des réclamations contre sa structure de pouvoir asymétrique. Malheureusement, peu d'éléments permettent de dire qu'ils aient réellement la volonté de dépasser leurs propres intérêts pour relever les défis mondiaux communs. Compte tenu de leur propre expérience de développement, des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil sont réfractaires au fondamentalisme des marchés, préférant naturellement la diversité institutionnelle et l'expérimentation pragmatique. Et cette expérience peut leur permettre d'articuler un nouveau discours global qui insiste sur l'économie réelle plutôt que la finance, sur la diversité politique plutôt que l'harmonisation, sur l'espace politique national plutôt que les contraintes extérieures, et sur l'inclusion sociale plutôt que l'élitisme technocratique. Mais ils doivent abandonner la posture du suppliant et agir comme de vrais leaders, en comprenant que d'autres, y compris les pays avancés, sont aussi confrontés à des défis qui nécessitent parfois des mesures qui privilégient l'économie nationale. Et ils doivent œuvrer pour soutenir les principes fondamentaux de l'économie globale qui depuis 60 ans, l'ont servie – tout comme eux-mêmes : la non-discrimination et le multilatéralisme. A terme, cependant, les BRICS doivent aussi montrer l'exemple. Les pratiques en matière de droits de l'homme et la répression de la dissidence politique en Chine et en Russie sont incompatibles avec un leadership global. Ces régimes autoritaires doivent accepter de se réformer s'ils veulent prétendre à toute revendication d'ordre moral à l'étranger.

Traduit de l'anglais par Frédérique Destribats

Dani Rodrik, professeur en économie politique internationale à l'Université Harvard, est l'auteur de The Globalization Paradox:

Democracy and the Future of the World Economy (Le Paradoxe de la globalisation : démocratie et l'avenir de l'économie mondiale).

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

CUBA : MOBILISATION POUR LA LIBÉRATION DES CINQ

71 parlementaires britanniques ont écrit une lettre à John Kerry, Secrétaire d'État des Etats-Unis l'exhortant à accorder des visas à Adriana Pérez et à Olga Salanueva, les épouses de 2 des 5 antiterroristes cubains prisonniers politiques aux Etats-Unis, afin qu'elles puissent rendre visite à leurs conjoints. Gerardo Hernández, emprisonné à Victorville, et René González qui a déjà purgé sa peine mais qui doit rester durant trois ans encore aux Etats-Unis sous un régime draconien de liberté surveillée, sont deux des 5 Cubains qui ont été injustement condamnés par le gouvernement des Etats-Unis pour le simple fait d'avoir surveillé les organisations terroristes de Miami afin de prévenir Cuba des attentats la prenant pour cible. « Mesdames Salanueva et Pérez se sont vues refuser à 10 reprises le visa d'entrée aux Etats-Unis pour rendre visite à leurs époux. Amnesty International a déclaré que le traitement qu'ont reçu les deux épouses va à l'encontre, tant des normes pour le traitement humain des prisonniers, que de l'obligation des pays de protéger la vie familiale » souligne la lettre. Les parlementaires demandent que le gouvernement des Etats-Unis considère la possibilité d'accorder à Olga Salanueva et Adriana Pérez le droit de visite pour qu'elles puissent revoir leurs époux. La lettre est signée par des membres des deux chambres du Parlement britannique. Parmi les signataires figurent 8 membres de la Chambre des Lords et 63 membres de la Chambre des Communes. Par ailleurs, Rob Miller, directeur de la Campagne de Solidarité avec Cuba en Grande Bretagne a déclaré qu'un nombre croissant de Britanniques dont des membres du Parlement sont au courant de l'affaire des 5 et qu'ils sont en train de se joindre à la campagne internationale en faveur de leur libération et de leur droit de visite. « Nous appelons John Kerry à démontrer que les États-Unis sont à même d'agir avec compassion répondant positivement aux demandes faites dans la lettre de ces parlementaires qui représentent des millions de Britanniques » a conclu Rob Miller.

IRAK

L'IRAK 10 ANS APRÈS

Dix ans après la chute de Saddam Hussein et de son régime le 9 avril 2003 l'Irak vit toujours dans la terreur. Cet échec explique, selon elle, le chaos

politique et les difficultés économiques actuelles de l'Irak. Pour l'instant, la transition démocratique espérée par la population irakienne et qui a articulé toute la stratégie de la coalition menée par les troupes américaines de 2003 jusqu'à leur retrait du pays en décembre 2011 est assez largement un échec. La paix civile reste un vœu pieux et la violence est le quotidien des Irakiens. L'adoption d'une nouvelle constitution n'a pas suffi. Les trois élections nationales tenues en 2005 et 2010 se sont déroulées dans un climat de terreur proche de la guerre civile entre le nouveau pouvoir installé à Bagdad, les groupes insurgés et les milices armées. Quant à la société civile, bien qu'elle manifeste régulièrement son mécontentement, elle était et demeure encore trop faible pour imposer sa voix face au gouvernement central et aux autorités provinciales et régionales. Le gouvernement conduit par Nouri al-Maliki, et plus largement la nouvelle classe politique irakienne, ne parviennent pas à se débarrasser des réflexes autoritaires, voire autocratiques, qui caractérisaient l'ancien régime baasiste. Ce phénomène est aussi visible au niveau plus local. Le souhait de créer un nouvel Irak fédéral respectueux des différences ethniques, confessionnelles et culturelles de ses populations est tombé à l'eau. D'une part, le gouvernement tente de museler l'opposition. D'autre part, celle-ci, très composite, est incapable de jouer la carte de l'union sacrée pour contrer le gouvernement et sortir le pays de l'ornière. Les intérêts particuliers continuent de primer sur l'intérêt général. On peut aussi reprocher aux pouvoirs en place, central et décentralisés, de ne pas faire grand-chose pour lutter contre la corruption qui gangrène tout le pays. Tant que ce fléau, qui trouve également son origine dans l'absence d'une culture démocratique, n'aura pas été vaincu, l'Irak ne pourra véritablement se reconstruire. Sur le plan économique, l'Irak reste exsangue. Certes, les exportations d'hydrocarbures ont repris mais elles ne sont pas utilisées par les autorités pour financer la reconstruction du pays et permettre la diversification de son économie. Résultat, la population souffre. Les coupures d'eau et d'électricité, les pénuries de denrées alimentaires de base sont monnaie courante, même à Bagdad. Le taux de chômage touche en moyenne 25% de la population active et plus particulièrement les jeunes. Cette situation désastreuse explique pourquoi certains d'entre eux se jettent dans les bras des milices armées de tous horizons ou rejoignent Al Qaida. Si le pouvoir persiste à exclure tout dialogue avec l'opposition, soutenu dans sa démarche par la nouvelle armée et les forces de sécurité, la transition démocratique sera au mieux très lente. Au pire, la guerre civile guette si l'actuel gouvernement en place refuse d'accepter l'alternance politique. Les prochaines élections parlementaires, qui doivent théoriquement se dérouler en 2014, seront déterminantes.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

JAMAÏQUE : Il y a eu des transactions sur 20 actions dont 5 fermes négociés. Le volume du marché s'élève à 2.497.423 unités évaluées à plus de \$ 17.140.951. La JSE All composite a augmenté de 569,79 points (0,70%) pour clôturer à 81,672.39.

TRINIDAD : Il y a eu des transactions sur 13 titres dont 5 fermes négociés. L'activité sur le marché enregistré un volume de 184.353 parts d'une valeur de 774,799.06 \$. L'Indice Composite a augmenté de 0,15 point (0,01%) pour clôturer à 1,094.38.

BRÉSIL : L'indice Bovespa de Sao Paulo a diminué de 438.26 points , 0.79%, pour clôturer à 54,962.65

ASIE

Malgré une nouvelle progression hier soir à Wall Street, l'Asie boursière se montre prudente en cette fin de semaine. A Tokyo, les prises de bénéfices l'emportent après l'ascension des derniers jours, le Nikkei reculant de 0,47% peu avant la clôture. De son côté, Hong Kong cède 0,2% en séance, tandis qu'à Shanghai, l'indice composite lâche 0,4% et que la Bourse de Taiwan cède 0,5%. Séoul chute de 1,3%, victime des menaces militaires répétées de la Corée du Nord, tandis que Sydney gagne 0,1%, mais Singapour cède 0,3% et que Bombay (indice BSE Sensex) perd 1,3%, plombé par le groupe informatique Infosys. Hier soir à New York, le Dow Jones a gagné 0,4%, tandis que le Nasdaq a grappillé 0,1%, malgré une forte baisse des titres informatiques liée à l'annonce d'un plongeon des ventes mondiales de PC au 1er trimestre. Peu de statistiques ont émaillé la matinée en Asie, à l'exception d'un recul surprise du PIB de Singapour au 1er trimestre (-1,4%) alors que les marchés espéraient une expansion de l'ordre de 1,7%. L'économie de la cité-Etat a été affectée par une nette chute de la production industrielle et des exportations, et souffre aussi d'un manque de main d'oeuvre qualifié et d'une hausse de l'inflation. Lundi prochain, ce sera au tour du poids-lourd de la région, la Chine, de publier son PIB du premier trimestre. Les marchés s'attendent à une progression de l'ordre de 8%.

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini proche de l'équilibre vendredi, prudente avant d'entrer dans le vif de la saison des résultats et anxieuse après des statistiques américaines décevantes: le Dow Jones a fini quasi-stable mais en territoire négatif, et le Nasdaq a cédé 0,16%. Selon des résultats définitifs à la clôture, l'indice Dow Jones Industrial Average a lâché 0,08 point à 14.865,06 points, manquant de peu un quatrième record historique consécutif, et le Nasdaq, à dominante technologique, 5,21 points à 3.294,95 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a cédé 0,28% (-4,52 points) à 1.588,85

points, après avoir signé deux sommets d'affilée depuis mercredi. Le marché, en nette baisse en cours de séance, s'est rapproché de l'équilibre à quelques minutes de la clôture. "Les données économiques n'ont pas été bonnes aujourd'hui, et après une série de statistiques peu brillantes au cours des deux dernières semaines, cela pourrait commencer à indiquer un changement de tendance" de mauvais augure pour la reprise économique américaine, a relevé Art Hogan, de Lazard Capital Markets. Mais "on est vendredi, et les investisseurs restent sur leurs gardes avant que l'on entre de plein fouet dans la saison des résultats la semaine prochaine", a-t-il relevé, "ce qui a aidé le marché à se reprendre"

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi après des indicateurs économiques jugés décevants aux Etats-Unis, qui font craindre un ralentissement de la croissance de la première économie du monde et s'ajoutent au regain d'inquiétude lié à Chypre. Les ventes au détail sur le marché américain ont baissé de 0,4% en mars alors que les économistes les attendaient inchangées. Par ailleurs, l'indice du moral des ménages Reuters-Université du Michigan est ressorti en net repli et sous le consensus, à 72,3 pour avril en première estimation. Quant aux stocks des entreprises, ils ont moins augmenté qu'anticipé en février, ce qui pourrait là encore freiner la croissance. Parallèlement, même si l'Eurogroupe a validé à Dublin le plan d'aide à Nicosie en soulignant que le montant annoncé de 10 milliards d'euros ne serait pas revu à la hausse, certains investisseurs craignaient de voir l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) devoir remettre la main à la poche. En clôture, l'indice EuroStoxx 50 accuse une baisse de 1,53% et le FTSEurofirst 300 cède 0,95%. A Paris, le CAC 40 a perdu 1,23% à 3.729,30 points. La Bourse de Francfort a abandonné 1,61% et celle de Londres 0,5%. Milan a lâché 1,5% et Madrid 1,46%. Sur la semaine, l'EuroStoxx 50 a gagné 1,79% et la Bourse de Paris 1,8%.

CHANGE

L'euro se stabilisait vendredi face au dollar, dans un marché optant pour la prudence après la validation par la zone euro des modalités du plan d'aide à Chypre et un chiffre décevant pour l'économie américaine, tandis que le yen reprenait un peu de vigueur. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,3106 dollar contre 1,3103 dollar jeudi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne baissait face à la monnaie japonaise, à 128,91 yens contre 130,68 yens jeudi soir. Le dollar aussi reculait face à la devise nippone à 98,35 yens contre 99,73 yens la veille. Réunis à Dublin, les ministres des Finances des pays membres de la zone euro ont avalisé vendredi les modalités du plan d'aide à Chypre, qui va au final devoir trouver 6 milliards d'euros de plus qu'estimé initialement, en échange du soutien financier international apporté à l'île. De son côté, le yen reprenait un peu de vigueur, les cambistes engrangeant quelques bénéfices après les sommets atteints la veille par le dollar (99,95 yens, un plus haut depuis quatre ans) et l'euro (131,12 yens, son niveau le plus élevé depuis janvier 2010). Vers 21H00 GMT, la livre britannique fléchissait face à l'euro, à 85,40 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5335 dollar. La devise helvétique montait face à l'euro, à 1,2150 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9273 franc suisse pour un dollar.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole baissaient nettement vendredi en fin d'échanges européens, plombés par des inquiétudes persistantes sur la demande mondiale d'or noir, accentuées par des statistiques décevantes aux États-Unis et les incertitudes en zone euro. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 102,12 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 2,15 dollars par rapport à la clôture de jeudi, à son plus faible niveau depuis le 13 juillet 2012. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 2,32 dollars à 91,19 dollars. "Les prix du brut ont plongé vendredi alors que les investisseurs dénouaient leurs positions à long terme sur des inquiétudes concernant la demande", a commenté Fawad Razaqada, analyste de GFT Markets. "Les dernières publications économiques ont été généralement mauvaises", a-t-il relevé. Les dernières statistiques parues aux États-Unis ont en particulier alimenté les inquiétudes sur la première économie mondiale.

Les cours du pétrole étaient mitigés vendredi matin en Asie, affaiblis par la révision à la baisse des prévisions de demande de brut par l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mai cédait 19 cents, à 93,32 USD, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai se reprenait de 9 cents à 104,36 USD. "Une révision à la baisse des prévisions de l'AIE pèse sur les cours de manière certaine", a expliqué Kelly Teoh, de IG Markets Singapore.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

LES MAIRES NON DILIGENTS EN MATIÈRE DE MALADIE PROFESSIONNELLE

Le tribunal administratif de Lille a, par deux jugements du 2 avril 2013, sévèrement sanctionné le maire de Camiers, qui persistait, enfermé dans une attitude dilatoire, à ne pas vouloir reconnaître comme professionnelle la maladie de deux de ses agents. On sait qu'il résulte des dispositions combinées de l'article 57 de la loi du 26 janvier 1984 et de l'article L. 27 du Code des pensions civiles et militaires de retraite que ne peut être reconnue d'origine professionnelle, pour un agent de la fonction publique territoriale, une maladie que s'il est établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime. Le tribunal administratif de Lille a, par deux jugements du 2 avril 2013, sévèrement sanctionné le maire de Camiers, qui persistait, enfermé dans une attitude dilatoire, à ne pas vouloir reconnaître comme professionnelle la maladie de deux de ses agents. Dans la, première affaire, c'est l'ancien directeur général des services qui était concerné. Dès l'arrivée de la nouvelle majorité municipale menée par l'actuel maire de Camiers, en mars 2008, le requérant avait été écarté de

son emploi de directeur général des services de la commune de Camiers sans retrouver un poste équivalent aux attributions de son cadre d'emplois jusqu'en octobre 2009. Plusieurs mois avant qu'une décision de changement d'attribution de ses fonctions lui soit notifiée, il a été privé du véhicule de service, du matériel informatique et du téléphone de service qui lui étaient affectés. Ensuite, ses courriels et correspondances présentant un caractère manifestement personnel ont été ouverts. En outre, il a essuyé des insultes de la part d'un adjoint au maire et une mise à l'écart organisée par les autorités municipales au sein des services. La commune a même tenté de supprimer son poste durant l'année 2010 mais s'en est abstenue après un avis défavorable du comité technique paritaire départemental saisi de ce projet. Victime de ces faits de harcèlement moral incessants, le requérant a déposé plainte pour harcèlement moral formé à l'encontre de quatre élus municipaux, dont principalement le maire de Camiers. A la suite de ce dépôt de plainte, le requérant a alors rencontré de sérieuses difficultés à obtenir que soient complètement réglés les honoraires de son avocat, malgré la protection fonctionnelle qui lui avait été accordée. Par un jugement du tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer du 20 mars 2012, le Maire et le premier adjoint ont été reconnus coupables de harcèlement moral à l'encontre du requérant. Le tribunal a reconnu l'ensemble de ces éléments. Il a également considéré qu'il ressortait des pièces du dossier, et notamment des certificats médicaux produits, que l'ancien directeur général des services a connu, caractérisés par du stress, un syndrome dépressif sous-jacent, des troubles du sommeil, des crises d'angoisse, ainsi que l'instabilité de sa tension artérielle et de son pouls sont directement liés à ces difficultés relationnelles professionnelles et de ce harcèlement. Constatant que le médecin expert avait établi que le requérant est atteint depuis 2011 d'un syndrome dépressif sévère, survenu de manière réactionnelle et qu'aucune prédisposition, ni aucune manifestation pathologique de cette nature n'avaient été décelées antérieurement chez ce fonctionnaire, le tribunal administratif de Lille a, à bon droit, conclu que la pathologie dont le requérant est atteint est essentiellement et directement causée par son travail au sein des services de la commune de Camiers et doit, par suite, être regardée comme étant d'origine professionnelle. Face au comportement dilatoire du maire de Camiers, qui, malgré l'ensemble des avis des médecins experts ainsi que de la commission de réforme concluant à la reconnaissance de la maladie professionnelle, s'est toujours refusé à prononcer cette reconnaissance, le tribunal administratif de Lille, sur demande de l'avocat de l'intéressé, a ordonné l'édiction de cette reconnaissance dans un délai d'un mois à compter de la notification du jugement. Dans la seconde affaire, c'était un gardien de la police municipale de Camiers qui était concerné. Dans des conditions un peu similaires, le maire de Camiers se refusait à reconnaître la maladie du requérant comme imputable au service malgré l'ensemble des avis des médecins experts ainsi que de la commission de réforme. Cet agent avait, pendant son service, été victime d'insultes et de menaces de sanctions disciplinaires par un adjoint au maire de Camiers. Suite à son dépôt de plainte et à cet événement, plusieurs mesures individuelles défavorables ont été prises par le Maire à son encontre, dans l'exercice de son pouvoir hiérarchique. En outre, le requérant a subi diverses vexations et brimades, telles que l'ouverture systématique de son courrier personnel, la suppression de sa boîte aux lettres électronique, l'interdiction de converser avec l'ancien maire, le retard mis à régler les honoraires de l'avocat au titre de la protection fonctionnelle, une baisse de prime de manière irrégulière en juin 2010 et le retard à lui changer son habillement de policier municipal l'obligeant ainsi à porter un pantalon abimé. Des troubles sévères s'en sont suivis pour la santé physique et mentale du requérant, directement liés à ces événements. Pourtant, le maire de Camiers refusait toujours et encore de reconnaître l'affection de l'intéressé comme imputable au service. Le tribunal administratif de Lille

l'a, encore une fois, condamné à reconnaître cette affection comme étant d'origine professionnelle, dans un délai d'un mois.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

FÉVRIER 2013 : - 0,3% sur un mois ; 1,5 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN FÉVRIER 2013 : 66 320 (+1,4% sur un an)

OFFRE D'EMPLOI EN FÉVRIER 2013 : 730 (- 4,1% sur un an)

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET

SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;

<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 4042 55 ; Agence de
presse : Média info

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE